



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 170

---

## L'INDUSTRIE

L'enquête nationale auprès des ménages de 2011

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 5 juin 2013

## LE SÉNAT

Le mercredi 5 juin 2013

### L'INDUSTRIE

#### L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES MÉNAGES DE 2011

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, ma question s'adresse à madame le leader du gouvernement au Sénat.

Le mois dernier, Statistique Canada a publié son Enquête nationale auprès des ménages. Voici ce que Statistique Canada a déclaré à ce sujet :

Cette enquête n'offrira pas le niveau de qualité qui aurait été obtenu au moyen d'un questionnaire détaillé obligatoire du recensement.

En fait, la qualité des données est si faible qu'on a dû supprimer les données concernant 1 100 collectivités canadiennes. En Saskatchewan, les données de seulement 57 p. 100 des municipalités ont été analysées.

En 2006, seulement 200 communautés environ à travers le Canada auraient été exclues de la sorte. Il est clair que les communautés rurales et même des régions entières du pays sont sous-représentées dans les données.

Comment le gouvernement peut-il prétendre que ces renseignements sont aussi précis et utiles que ceux qui étaient obtenus avec le formulaire long?

[Traduction]

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :** Honorables sénateurs, Statistique Canada a également déclaré ceci :

Que ce soit d'une perspective nationale ou provinciale, l'information qui se trouve là est de bonne qualité et repose sur du solide.

Manifestement, l'Enquête nationale auprès des ménages a permis d'obtenir des renseignements et des données utiles concernant les collectivités canadiennes représentant 97 p. 100 de la population. C'est la première fois, sénateurs, qu'on a eu recours au questionnaire détaillé facultatif. De toute évidence, il est possible d'y apporter certaines améliorations et, manifestement, ce sera fait d'ici le prochain recensement.

• (1350)

Je crois que les résultats du premier recensement réalisé au moyen d'un questionnaire détaillé à caractère facultatif sont très positifs et que les données recueillies seront extrêmement utiles aux collectivités qui représentent 97 p. 100 de la population.

**La sénatrice Tardif :** Honorables sénateurs, même si un plus grand nombre de Canadiens ont rempli le formulaire, les données sont beaucoup moins précises et moins fiables parce qu'elles sont moins représentatives de la population.

Le taux de réponse est passé de 94 à 68 p. 100. Des groupes comme les localités rurales et les collectivités des Premières Nations sont laissés pour compte. Les spécialistes de Statistique Canada ont confirmé que les données du nouveau recensement des conservateurs

contiennent de graves lacunes. Permettez-moi de citer Statistique Canada :

Il est donc difficile d'anticiper le niveau de qualité du résultat final [...]

Cependant, cette enquête n'offrira pas le niveau de qualité qui aurait été obtenu au moyen d'un questionnaire détaillé obligatoire du recensement.

L'ancien directeur de Statistique Canada a même démissionné pour protester contre la décision du gouvernement de vider le recensement de sa substance.

Permettez-moi aussi de citer Ian McKinnon, président du Conseil national de la statistique, une agence gouvernementale chargée de conseiller le statisticien en chef de Statistique Canada :

Les données ne seront pas aussi détaillées et aussi précises que si elles avaient été recueillies au moyen du questionnaire détaillé traditionnel. Dans le cas de petits groupes et de petites régions, il sera plus difficile de brosser un tableau précis de la situation au Canada.

David Bellhouse, professeur de statistique à l'Université Western Ontario, a déclaré ce qui suit :

Compte tenu du taux de réponse très faible obtenu dans certaines régions, les données sont essentiellement inutiles à l'échelle locale [...]

Les données ne sont pas fiables du tout et ne pourront donc pas être utilisées par des responsables qui auraient souhaité s'en servir à des fins de planification au sein de leur localité.

Honorables sénateurs, pourquoi le gouvernement ne souhaite-t-il pas connaître le vrai portrait du Canada?

**La sénatrice LeBreton :** Honorables sénateurs, nous souhaitons certainement connaître le vrai portrait du Canada. Nous sommes résolu à recueillir des données statistiques, tout en protégeant la vie privée des Canadiens.

Je le répète, plus de 2,5 millions de ménages ont répondu au dernier formulaire détaillé de recensement à caractère facultatif. Comme je l'ai signalé à la sénatrice, c'était une première pour ce formulaire détaillé. Il existe des moyens de l'améliorer en tenant compte de la nécessité d'obtenir des données publiques et de protéger la vie privée des Canadiens.

Il y a aussi le formulaire abrégé de recensement, qui est obligatoire. Des experts ont suggéré d'y ajouter quelques questions.

De plus, honorables sénateurs, en plus de Statistique Canada, un grand nombre d'organismes fournissent des données fiables mises à la disposition des nombreux organismes qui se fondent sur des données statistiques pour offrir des services à diverses communautés.

[Français]

**La sénatrice Tardif :** Honorables sénateurs, ce manque d'information affecte surtout les petites communautés, comme les communautés francophones en situation minoritaire. Par rapport au recensement précédent, il y a cinq fois plus de communautés qui

ne sont pas représentées dans les données, dont plusieurs petites communautés en milieu rural.

La Fédération des communautés francophones et acadienne, parmi plusieurs autres groupes, avait d'ailleurs averti le gouvernement de l'impact négatif que pourrait avoir sa décision. Je cite la directrice générale de la fédération, qui s'est prononcée à la suite de la diffusion des données :

Nos communautés sont petites. Elles sont dispersées. Si Statistique Canada ne peut pas garantir avec les résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages que les petites communautés sont prises en considération dans l'analyse des tendances, cela pose problème. Que ce soit le revenu d'emploi, le revenu des femmes, la scolarisation, l'accès à différents services, on ne peut pas faire d'analyse. Les municipalités et les villages sont à court d'informations pour établir leurs politiques.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé judicieusement en s'appuyant sur des données fiables?

[Traduction]

**La sénatrice LeBreton :** Honorables sénateurs, j'ai clairement répondu à cette question. Statistique Canada a affirmé que le formulaire long à caractère facultatif fournit une grande quantité de données valables.

J'ai indiqué que c'était la première fois que le formulaire détaillé de recensement à caractère facultatif était utilisé. Certains groupes ont signalé qu'ils voudraient que les données soient plus probantes. Ces considérations seront prises en compte lorsque Statistique Canada et le gouvernement prépareront les questions du prochain formulaire détaillé de recensement. Les gens seront alors davantage habitués au formulaire long. Les questions qui figureront dans le formulaire obligatoire tiendront compte des préoccupations des groupes qui pensent que le formulaire long ne permet pas d'obtenir les données dont ils ont besoin.

---